

SAS G.B.M.E. - DISTRI. SUPER-U rappelle Longe de thon Albacore

- Noms des modèles ou références concernés : Longe de thon albacore vendu à la coupe au rayon marée
- Marque : Aucune
- GTIN 98437018105420 Lot 0383 Date limite de consommation entre le 01/12/2025 et le 14/12/2025
- Date début/fin de commercialisation : du 09/12/2025 au 14/12/2025
- Température de conservation : Produit à conserver au réfrigérateur
- Informations complémentaires : Longe de thon albacore vendu au rayon poissonnerie traditionnelle entre le 09/12/2025 et le 14/12/2025
- Zone géographique de vente : Départements : BAS-RHIN (67)
- Distributeurs : Super U Wolfisheim

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : Taux d'histamine supérieur à la norme
- Risques encourus par le consommateur : Toxines endogènes : histamine (poissons, fromages, boissons alcoolisées, charcuteries)

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : Détruire le produit.
- Préconisation sanitaire :

Les toxï-infections alimentaires à histamine apparaissent en ½ heure à quelques heures après la consommation du plat responsable et consistent en une allergie aiguë. Les symptômes observés sont classiquement des rougeurs et un « gonflement » du visage, des maux de tête, une sensation de chaleur et de malaise, associés à des signes digestifs (nausées, vomissements, diarrhée). Les personnes à terrain allergique sont particulièrement concernées car elles peuvent en outre présenter des troubles respiratoires aigus : elles doivent absolument s'abstenir de consommer les denrées mentionnées et, en cas d'apparition de tels symptômes, consulter sans délai le service des urgences. La rémission est habituellement spontanée et accélérée grâce à l'administration d'un anti-histaminique.

RECORDS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : Remboursement, Echange.
- Date de fin de la procédure de rappel : jeudi 15 janvier 2026

CONTACT

- Numéro de contact : 0388761838

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>



Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre